

UN EXEMPLE DE RESTAURATION AU CHATEAU DE RAMBOUILLET

LA SALLE DES MARBRES

INTRODUCTION

Qu'est-ce que « restaurer » ? Qu'est-ce que « conserver » ? Jean-Pierre Adam, architecte et archéologue français reconnu, définit la restauration comme *« une étape dans le processus global de conservation d'un monument historique, étape consistant à révéler la double polarité historique et esthétique de ce monument, tout en respectant sa substance ancienne »*. Marie Berducou, spécialiste de l'histoire sociale et culturelle de l'art, dans sa *« Conservation archéologique »*, utilise le vocable « conservation-restauration » pour désigner l'ensemble des moyens qui permettent d'assurer la pérennité d'un bien culturel, son intégrité et en dernier lieu son accessibilité.

Par ailleurs, toute restauration invite à s'interroger sur les choix à opérer : faut-il restituer un aspect « originel » ? Ou bien accepter les états successifs d'un monument ? A la fin du XIXe siècle, [Eugène Viollet-le-Duc](#) déclarait : *« restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné »*. Il refusait donc de prendre en compte l'évolution architecturale dans le temps, privilégiant ainsi l'unité stylistique. De nos jours, les restaurateurs privilégient plutôt la conservation des diverses stratifications d'époque dans un souci d'authenticité et de respect du monument et de son histoire.

A la fin des années 1990, la question de la restauration se pose au château de Rambouillet pour l'une de ses plus anciennes pièces : la salle des marbres. Doté d'un magnifique décor de marbre d'inspiration italienne, ce chef d'œuvre du XVIe siècle nécessitait alors, de par son état général alarmant, une réfection complète en vue de sa conservation et de la pérennité de son utilisation. La restauration devait concerner le sol, les murs, le plafond et, par extension, le plancher de la pièce supérieure : la grande salle à manger.

Cette étude permet ainsi de s'interroger sur l'évolution de la notion de Patrimoine, d'aborder les différentes étapes inhérentes à la restauration, et les questionnements qu'elle suscite.



Salle des marbres

I. POURQUOI ET COMMENT ENGAGER LA RESTAURATION ?

LA RESTAURATION DE LA SALLE DES MARBRES : UNE NECESSITE



**Oxydation des pattes métalliques
Août 1999**

Une étude préliminaire réalisée en 1997 avait mis en évidence l'absolue nécessité d'une intervention visant deux éléments constitutifs de la salle :

Le plancher de la salle à manger, d'une part, devait être conforté afin de garantir les surcharges liées à son utilisation (visites guidées et réceptions protocolaires), et permettre également une meilleure isolation entre les deux pièces superposées.

D'autre part, une instabilité des plaques de marbre avait été constatée : un problème récurrent de remontées d'humidité depuis le sol, dont témoignaient ses réfections successives (1812-1822-1910-1953), provoquait la désagrégation accélérée du décor de marbre (altération des pattes métalliques de fixation).

LES DEMARCHES PRELIMINAIRES ET LES ACTEURS SOLLICITÉS

En vue de la réalisation des travaux, une étude préalable doit être établie par l'Architecte en chef des Monuments historiques. Elle doit contenir :

- Un dossier documentaire constitué à partir de recherches en archives et comprenant, entre autres, l'analyse des états anciens, le récolement des documents photographiques et la réalisation de relevés.
- Un diagnostic sanitaire et technique déterminant les travaux de sécurité à réaliser avant le début de la restauration (électricité, prise en compte des normes de sécurité, équipements techniques, protection des espaces entourant le château, prise en compte de l'évacuation du public, ...). Cette étape est primordiale pour tous monuments recevant du public.
- Une proposition d'intervention précisant la nature des travaux.
- Une estimation prévisionnelle des travaux.
- Une proposition de programmation stipulant le mode opératoire.

Dès le départ, un certain nombre d'acteurs entrent en jeu dans l'élaboration de ces projets de restauration : le maître d'œuvre* (Architecte des Monuments historiques), les différents entrepreneurs et bureaux d'étude, la maîtrise d'ouvrage* (le Ministère de la culture et de la communication), et l'administrateur du domaine concerné.

II. LA REALISATION DES TRAVAUX : CHOIX OPERES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Le plafond : entre respect des normes historiques et contraintes actuelles du monument



**Salle des marbres
Mai 1997**

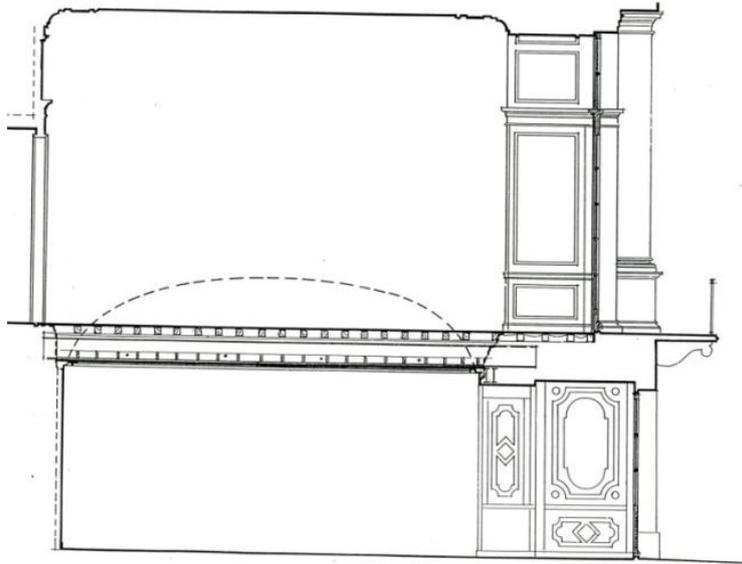
Lorsque les spécialistes arrivent au château afin d'effectuer l'étude préalable à la restauration du plafond de la salle des marbres/plancher de la salle à manger, celui-ci se trouve masqué derrière un large vélum depuis 1997. Le velum est alors déposé.

Les restaurateurs constatent alors deux écueils dans la structure : d'une part, le manque d'isolation entre la salle à manger et la salle des marbres, d'autre part la fragilité du plancher de la salle à manger qui nécessite d'être conforté afin de garantir les surcharges liées à son utilisation.



**Après dépose des plaques de marbres
Septembre 2002**

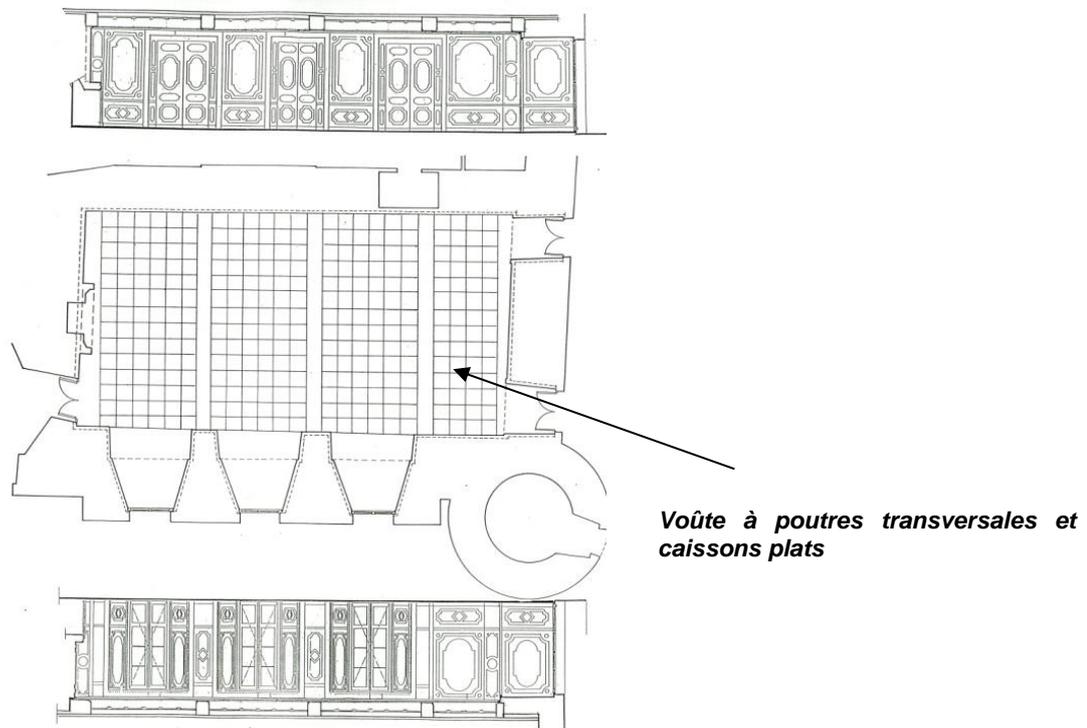
Le plafond d'origine fut détruit au XVIII^e siècle, époque à laquelle on aménage la salle à manger située juste au-dessus. Les dispositions d'origine de ce dernier sont demeurées une énigme au moment de l'étude préliminaire malgré les recherches effectuées en archives. Seule la description de [Piganiol de la Force](#), en 1719, évoque « une pièce parfaite si elle n'était un peu basse ». Certains en ont déduit l'existence d'une voûte surbaissée, représentée sur le plan ci-dessous, extrait des archives du château.



Voûte d'origine reconstituée

Malheureusement, cette hypothèse du plafond voûté ne pouvait être retenue en raison du niveau de la salle à manger et de l'épaisseur de son plancher.

Ne restait plus qu'à réaliser une étude analogique des monuments de même époque afin d'établir différentes propositions de couverture. Plusieurs exemples ont été proposés dont celui de la voûte du château d'Oiron (Deux-Sèvres) qui finalement sera retenu : un effet de plafond à poutres transversales et caissons plats.



Voûte à poutres transversales et caissons plats

Proposition sélectionnée pour le futur plafond de la salle des



Consolidation du plafond

Une fois le choix de restauration réalisé, le plafond a pu être consolidé et recevoir son décor.

Le traitement des plaques de marbre



Technique du polochonnage

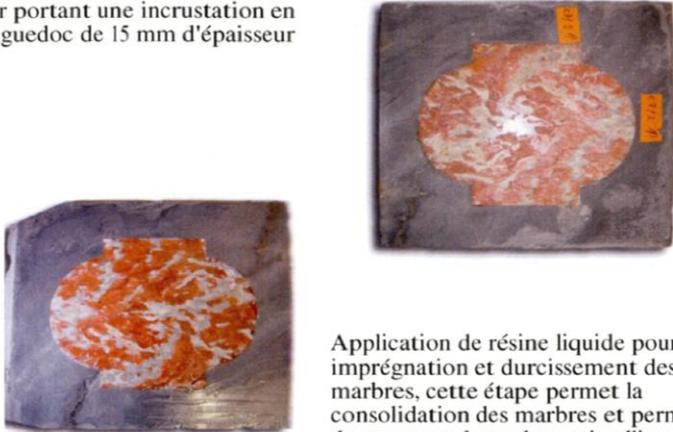
Le décor se compose de trois marbres différents : gris Bardiglio Turquin, rouge du Languedoc, et blanc des Pyrénées.

Préalablement aux démontages des plaques, un relevé de positionnement et des joints a été effectué, permettant la réalisation de caisses au dimensionnement de chaque panneau afin d'assurer leur transport en atelier. Les marbres en bon état ont été légèrement ponçés tandis que les plus altérés ont subi un ponçage plus appuyé afin de retrouver la partie saine de la pierre. Les marbres du Languedoc, creusés dans les parties rouges, ont quant à eux été recouverts d'une couche de résine avant d'être ponçés.

Une fois traités, les marbres ont été posés au « polochon* », technique qui consiste à armer du plâtre avec de la filasse.

DOMAINE NATIONAL DE RAMBOUILLET
restauration de la Salle de Marbre
Lot n° 3: marbrerie

Panneau mural en gris Bardiglio de 65 mm d'épaisseur portant une incrustation en rouge Languedoc de 15 mm d'épaisseur



Application de résine liquide pour imprégnation et durcissement des marbres. cette étape permet la consolidation des marbres et permet de retrouver la couleur cristalline d'origine

Le sol

Lorsqu'en 1953 Jean Démaret, Architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais nationaux, envisageait la réfection de la salle des marbres, il nota la présence d'un parquet sur le sol. Il prit alors la décision de remplacer celui-ci par un dallage de pierre sous lequel il fit installer un chauffage par le sol, système qui entraîna (on l'a vu) de graves problèmes de condensation.

Dans les années 2000, l'objectif était la réalisation d'un dallage ventilé. Le travail préalable concernait le choix des pierres avec exigence de provenance et de qualité. La pose s'effectua de bord à bord*. Dans un premier temps, l'implantation du dallage fut organisée par rapport au foyer de la cheminée. La planéité du sol était vérifiée au fur et à mesure de l'avancement de la pose. S'ensuivait l'exécution des joints au ciment blanc, puis le ponçage final.

Difficultés rencontrées

Toute restauration est confrontée à son lot de difficultés inattendues. Ce fut le cas au château de Rambouillet : donnons l'exemple du problème du marbre rouge. Ce marbre présentait une altération beaucoup plus importante que celle des autres marbres utilisés pour le décor de cette salle. Il s'est révélé difficile de trouver les mêmes nuances sur les marbres rouges actuels. Aussi les spécialistes ont décidé d'opérer un ragréage* sur marbre ancien qui, après ponçage et cirage, s'apparentait au marbre d'origine.

La restauration : l'approfondissement des connaissances



**Cheminée d'époque Napoléon III
2002**



**Cheminée médiévale
2002**

Les restaurations sont souvent à l'origine de découvertes. Le nettoyage d'une œuvre picturale peut ainsi révéler l'existence d'un tracé d'origine très différent... La restauration de la salle des marbres a été, elle aussi, l'occasion d'approfondir nos connaissances sur l'histoire du monument : La dépose des plaques de marbre recouvrant la cheminée a mis en exergue deux anciens encadrements de l'âtre : le premier, d'époque Napoléon III, caché derrière un habillage de bois, présentait en son centre un masque.

Le second, médiéval, offrait un arc surbaissé maçonné : avant de recevoir son magnifique décor de marbre et de devenir ainsi une salle de bal, cette pièce était utilisée comme salle des gardes.

III. POUR ALLER PLUS LOIN

Ce dossier thématique est l'occasion d'aborder le métier d'Architecte en chef des Monuments historiques présenté sur le site internet de la *Compagnie des Architectes en chef des monuments historiques*. L'auteur, Etienne Poncelet, rappelle dans un premier temps les modalités de recrutement, les qualités requises, et les missions du maître d'œuvre. Après une présentation de l'évolution du statut de l'Architecte en chef, du XIXe siècle à nos jours, il énumère ses différentes fonctions : participation aux diverses commissions, surveillance et contrôle sur l'ensemble des édifices classés et inscrits de leur circonscription, conseils et propositions au ministre pour la mise en valeur des monuments, ...

BIOGRAPHIES

Piganiol de la Force : Historiographe français (Aurillac 1669-château des Rouaudières, près de Mondoubleau, 1753). Son nom reste attaché à de précieux ouvrages tels que la Nouvelle Description historique et géographique de la France (1715 et 1751-1753), rédigée à partir d'études faites sur les nombreux sites que son enseignement auprès des pages du comte de Toulouse, propriétaire du château de Rambouillet, l'avait conduit à visiter.

Eugène Viollet-le-Duc : Architecte et théoricien français, Eugène Viollet-le-Duc est né en 1814 à Paris et décédé à Lausanne en 1879. Il fut l'auteur de nombreuses restaurations de monuments du Moyen Age, notamment l'abbatiale de Vézelay, le château de Pierrefonds et la cité de Carcassonne. Il est également l'auteur du monumental Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIème au XVIème siècle et des Entretiens sur l'architecture. Ses travaux et écrits apparaissent comme un jalon essentiel dans la doctrine et la pratique de la restauration. Depuis lors, la restauration n'est plus seulement conçue comme une simple réparation mais comme un projet mettant en œuvre une lecture de l'édifice.

GLOSSAIRE

Ragréage : opération consistant à mettre un enduit de finition sur une surface maçonnerie brute, neuve ou restaurée

Polochonnage : technique qui consiste à armer du plâtre avec de la filasse

Maître d'œuvre : personne physique ou morale qui a en charge la réalisation d'un ouvrage. Il conçoit les plans, organise, supervise, coordonne les différentes personnes qui travaillent sur un même projet et livre le produit une fois terminé. Il est choisi par le maître d'ouvrage pour qui le projet est réalisé.

Maîtrise d'ouvrage : Le maître d'ouvrage, que l'on appelle également « maîtrise d'ouvrage » ou MOA, est une personne physique ou morale pour laquelle un projet est mis en œuvre et réalisé.

Pose de bord à bord : Pose sans joints.

BIBLIOGRAPHIE

Sites internet

La restauration des monuments historiques au XXe siècle : Vers l'élaboration d'une doctrine :

<http://epi.univ->

paris1.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHE=55789&OBJET=0008&ID_FICHIER=147756

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Conservation-restauration>

www.compagnie-des-architectes-en-chef-des-monuments-historiques.com

Ouvrages

BERDUCOU, Marie-CI (dir.), *La conservation en archéologie*, Paris, 1990

LAURENT, Antoine, *Aspects théoriques de la restauration du patrimoine*, Mémoire de Master en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, Paris, mars 2005